

## RAPPORT DE VISITE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Commune : LAPEYRE	Date de la visite : 07/04/2023
-------------------	--------------------------------

### Propriétaire :

Nom :	Mme VALTONEN Rebecca et Lasse
Adresse :	5 route de Trie 65220 LAPEYRE
Téléphone :	
Email :	/



### Personne présente le jour du contrôle :

Nom :	Mme VALTONEN Rebecca
Qualité :	Propriétaire
Téléphone :	
Email :	/

### Documents remis par la personne présente le jour du contrôle :

### Le Terrain

Référence cadastrale :	Parcelles : 198	Section : B
Adresse :	5 route de Trie 65220 LAPEYRE	
Superficie :	10 000 m <sup>2</sup>	
Superficie disponible pour l'assainissement :	Suffisante pour tout type de filière	
Pente :	< à 5%	
Alimentation en eau potable :	Service Public SIAEP du Lizon	
Puits :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Usage : <input type="checkbox"/> AEP <input type="checkbox"/> jardin <input checked="" type="checkbox"/> pas d'usage	
Exutoire possible :	Fossé départemental RD 6	
Autre :		

### L'habitation

Type de résidence :  Résidence principale  Résidence secondaire  
 Occupation des locaux : toute l'année  Inhabitée :  
 Nb d'usagers permanents : 2 Nombre d'usagers occasionnels : 1

Année de réalisation de l'assainissement : Inconnue, maison achetée en 2005	
Nombre de chambres : 3	Nombre de cuisine : 1
Nombre de salle de bains : 1	Nombre de WC : 1
Nombre de Salon : 1	Autre : /
<b>Nombre de pièces principales : 4</b>	<b>Nombre d'Equivalents Habitants (EH) : 4</b>

### Travaux depuis la dernière visite

Sur le terrain aux abords de l'installation d'assainissement :  Oui  Non  Type :

### Implantation de l'installation d'assainissement :

A plus de 35 m d'un puits :  Oui  Non  Non concerné (pas de puits sur le terrain)

# DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## COLLECTE DES EAUX USEES (EU) :

Eaux pluviales ou eaux de piscine dirigées vers l'installation :  oui  non  non évalué  
Collecte eaux vannes / eaux ménagères séparées :  oui  non  non évalué  
Ensemble des eaux usées collectées :  oui  non  non évalué  
Écoulement des eaux :  correct  stagnation  bouché  non évalué

## PRETRAITEMENT : Oui Non Sans information

**Bac à graisse :**  oui  non **Volume :** 200 Litres

Matériaux : *béton* Accessibilité : *oui*  
Écoulement : *correct* Dimensionnement : *correct*  
Fréquence d'entretien : *1 fois/an* Défaut de structure ou de fermeture : *aucun*

**Fosse :**  septique  toutes eaux  autre **Volume :** 3000 litres

Nombre : 1 Accessibilité : *oui*  
Matériaux : *béton* Écoulement : *correct*  
Dimensionnement : *correct* Défaut de structure ou de fermeture : *Aucun*  
Niveau de boues : *5 cm* Date dernière vidange : *04/10/2022*  
Justificatif de vidange : *oui* Opérateur de vidange : *ADOUR DEBOUCHAGE*

**Préfiltre Decolloïdeur :**  Aucun  Intégré  Séparé

Matériaux filtrants : / Accessibilité : *non*  
Écoulement : / Défaut de structure ou de fermeture : /

### Ventilation :

Ventilation : *oui* Extracteur : *éolien*  
Diamètre :  $\varnothing 100$  mm Sortie au-dessus du toit : *oui*  
Nuisance olfactive : *non*



### Dysfonctionnements :

Le préfiltre s'il existe n'est pas accessible.

## TRAITEMENT : Oui Non Sans information

**Type et dimensionnement :** *Filtre à sable vertical drainé*

Dimensionnement : *25 m<sup>2</sup>*

**Regard de répartition :**  oui  non  non évalué

Accessibilité : *oui* Matériaux : *béton*  
Stagnation d'eau : *non* Écoulement : *correct*  
Nombre de drains : 3 Type :  agricole  épandrain

**Regard de bouclage :**  oui  non  non évalué

Accessibilité : / Matériaux : /

Stagnation d'eau : /

**Regard de collecte :**  oui  non  non évalué

Accessibilité : *oui* Matériaux : *béton*  
Stagnation d'eau : *non* Écoulement : *correct*  
Nombre de drains : 3 Type :  agricole  épandrain



### Dysfonctionnements :

# REJET

- Type :  infiltration  milieu hydraulique superficiel
- Milieu récepteur : Fossé communal
- Risque de contact avec eaux usées non traitées :  oui  non  
 sur la parcelle  hors parcelle
- Nuisance olfactive :  oui  non
- Autorisation de rejet :  oui  non
- Écoulement de l'exutoire :  correct  stagnation
- Entretien de l'exutoire :  oui  non
- Plainte :  oui  non
- Justificatif fourni :  oui  non
- Défaut de sécurité sanitaire :  oui  non  non évalué
- Risque pour la sécurité des personnes :  oui  non  non évalué
- Risque avéré de pollution de l'environnement :  oui  non  non évalué

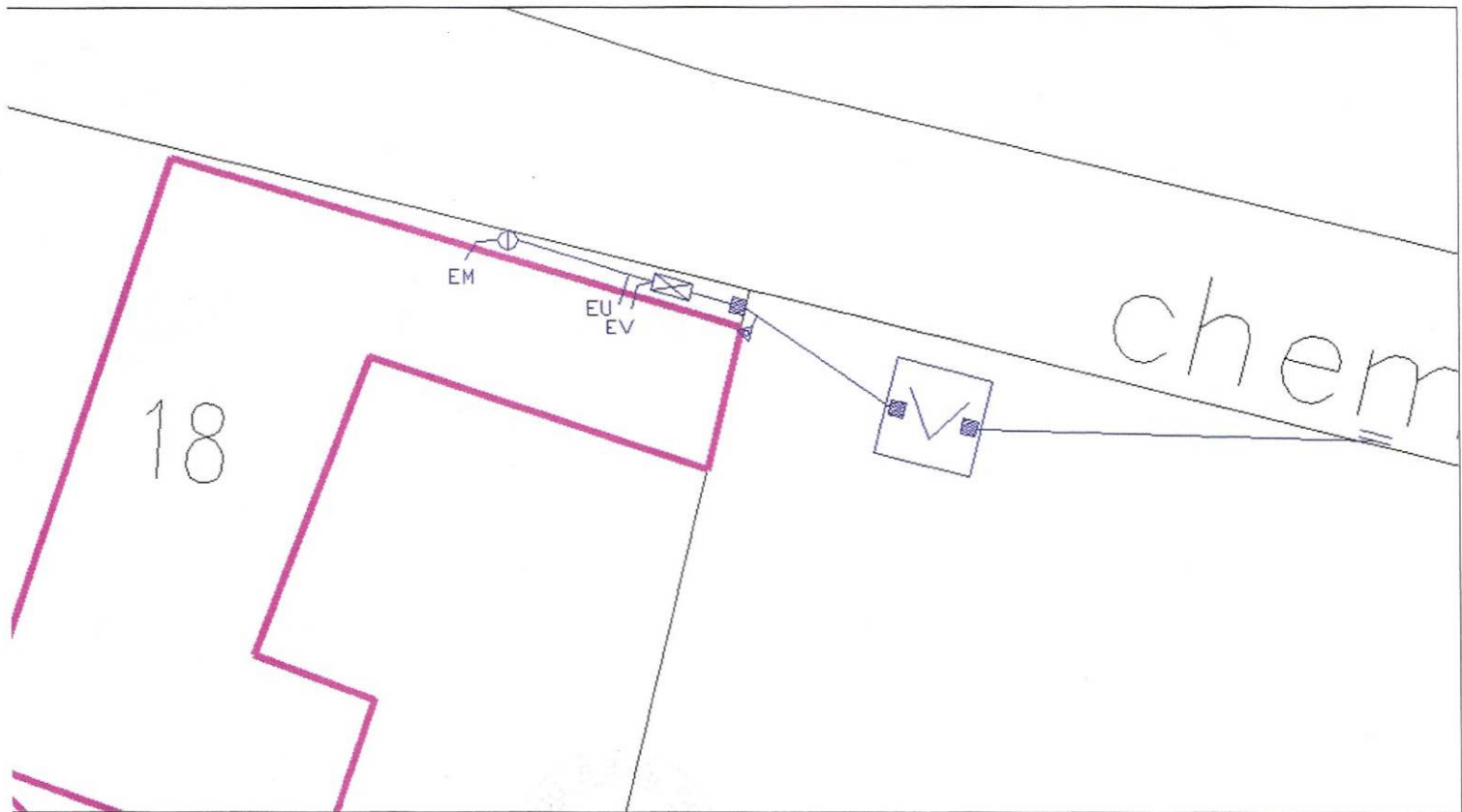


## Observations :

Rejet non localisé.

## Plan de l'installation d'assainissement non collectif

Le plan ci-dessous a été réalisé selon les déclarations et les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.



PRETRAITEMENT	TRAITEMENT	REJET	DIVERS
<ul style="list-style-type: none"> <li> Bac à graisses</li> <li> Fosse toutes eaux avec filtre décoloïdeur intégré</li> <li> Fosse septique</li> <li> Fosse toutes eaux</li> <li> Fosse étanche</li> <li> Microstation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Regard de collecte</li> <li> Ventilation d'extraction des gaz</li> <li> Ventilation d'aération primaire</li> <li> Filtre décoloïdeur séparé</li> <li> Tranchées d'épandage</li> <li> Plateau Absorbant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Filtre à sable vertical drainé</li> <li> Filtre à sable horizontal drainé</li> <li> Filtre à sable non drainé</li> <li> Lit d'épandage</li> <li> Tertre drainé</li> <li> Tertre</li> <li> Pompe de relevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Sous-sol</li> <li> Fossé</li> <li> Puisard</li> <li> Surface</li> <li> cours d'eau</li> <li> Réseau pluvial</li> <li> Puits</li> <li> EP Eaux pluviales</li> <li> EM Eaux ménagères (salle de bains, cuisines,...)</li> <li> EV Eaux vannes (WC)</li> <li> EU Eaux usées (EM + EV)</li> <li> Ventilation</li> </ul>

## AVIS DU SPANC

### EVALUATION et CLASSEMENT de L'INSTALLATION d'ASSAINISSEMENT (Selon le tableau de l'annexe II de l'arrêté du 27/04/2012)

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	CLASSEMENT
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	<b>Non-respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique</b> Mise en demeure de réaliser une installation conforme Travaux à réaliser dans les meilleurs délais
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	<b>Installation non conforme</b> <b>Danger pour la santé des personnes</b> Travaux obligatoires sous 4 ans Travaux dans un délai de 1 an si vente
<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation <b>significativement sous-dimensionnée</b> <input type="checkbox"/> Installation présentant <b>des dysfonctionnements majeurs</b>	<b>Installation non conforme</b> Travaux dans un délai de 1 an si vente
<input type="checkbox"/> Installation présentant des <b>défauts d'entretien</b> ou une <b>usure de l'un de ses éléments constitutifs</b>	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation
<input checked="" type="checkbox"/> Pas de défaut majeur constaté sur l'installation	

#### LISTE DE RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION :

- ☞ Rendre accessible le préfiltre s'il existe.
- ☞ Nettoyer les regards de visite du filtre à sable une fois par an au jet d'eau.

**Fréquence de contrôle appliquée à l'installation : 8 ans (Ramené à 1 an en cas de vente)**

#### AVANT TOUTE MODIFICATION DE : votre installation d'assainissement non collectif

- ✚ Demander conseil au technicien du SPANC (tél pour RDV : 05 62 35 60 94)
- ✚ Compléter la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (DIDANC) disponible en mairie ou au SPANC du SIAEP du Lizon. La faire parvenir au SPANC, accompagnée d'un plan de masse de la filière, des autorisations et études éventuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,  
A Trie-sur-Baïse, le 7 avril 2023.

Le Technicien,



**Sylvain ESCOULA**

**NB :** Le contrôle a été réalisé exclusivement sur la base des informations et documents fournis par le propriétaire de l'immeuble (ou de son représentant) lors de la visite. Conformément à l'article L 1311-11-1 du code de la santé publique, le présent certificat est valide pour **une durée de 3 ans**.